



27/03/2024

Fonds de droit français

**GROUPAMA
ENTREPRISES**

RAPPORT ANNUEL

Sommaire

	Pages
1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	6
4. Certification du Commissaire aux Comptes	18
5. Comptes de l'exercice	22
6. Annexe(s)	57
Caractéristiques de l'OPC	58
Information SFDR	76
Loi Energie Climat (LEC)	87

I. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

13 juillet 2023

- Modification de la part d'investissement durable qui passe de 15% à **10%** ;
- Mise à jour réglementaire SFDR niveau 2 de l'annexe ESG ;
- Mise à jour des données chiffrées du DIC suite à la clôture du fonds à fin mars 2023.

24 novembre 2023

- Modification de la part d'investissement durable qui passe de 10% à **20%** ;
- Mise à jour des données chiffrées du DIC suite à une augmentation des frais réels.

28 mars 2024

- Création d'une nouvelle part IC USDH (FR001400O267) ;
- Suppression de la possibilité de calcul sur « 12 mois glissants » du niveau moyen d'intensité carbone du portefeuille.

15 mai 2024

- Mise à jour au 15 mai 2024 des données chiffrées du DIC suite à sa clôture à fin mars 2024.

2. RAPPORT DE GESTION

Après une décennie marquée par la chute des rendements sur le marché monétaire, conséquence des politiques ultra-accommodantes des banques centrales, 2023 aura été le renouveau des rendements au-delà de 3%, soutenus par la poursuite de la remontée des taux directeurs. Celle s'est cependant ralentie au printemps 2023 avec des hausses moins fortes que précédemment (25bps seulement à chaque fois).

A la fin de l'été, les banques centrales européenne (BCE) et américaine (FED) ont finalement décidé de marquer une pause dans leur cycle de resserrement monétaire, constatant les premiers effets matériels de leurs décisions politiques plus restrictives (hausse des taux, réduction des programmes de rachat d'actifs, fin progressive des TLTRO...) sur la désinflation souhaitée.

Sur ces derniers mois de l'année, les publications macroéconomiques ont laissé à penser que, de part et d'autre de l'Atlantique, le gros de l'inflation est derrière nous, et que, bon an mal an, l'économie mondiale resterait résiliente. C'est d'ailleurs ce que le président de la Fed, J. Powell, a laissé entendre lors de son dernier discours le 13 décembre. Les anticipations de marché montraient alors des mouvements de baisse de la Fed dès janvier et de la BCE dès le printemps. Or, la persistance de l'inflation à un niveau élevé, de tensions sur le marché du travail et de chiffres macro-économiques bien orientés ont amené les banquiers centraux à réviser leur discours repoussant ainsi l'horizon des premières baisses. On a assisté sur les trois premiers mois de l'année à un net relèvement des anticipations.

Au regard de notre scénario central d'une inflation plus pérenne que ce qu'anticipe le marché et donc de la poursuite des interventions des banques centrales sur les taux directeurs, nous avons adopté un positionnement très prudent sur les taux d'intérêt tout au long de l'année à travers des couvertures de taux (préférence pour les instruments à taux variables vs à taux fixes, swaps de taux d'intérêt) qui se matérialisent par une durée de maturité proche de zéro pour le portefeuille.

En revanche à partir du 2^{ème} trimestre, tout en couvrant toujours le risque de taux, nous avons sensiblement fait évoluer notre zone d'intervention sur nos investissements en allongeant régulièrement les maturités sélectionnées dans le secteur bancaire. En effet, notamment sur le segment 9-12 mois, les primes offertes par certaines banques retrouvent des niveaux proches des niveaux pre-LTRO (facilités d'emprunt long terme pour les banques offertes par la BCE) de 2014 que nous jugeons attractifs (+35 / +40 points de base sur le 1 an pour des banques notées A-1). Pour ces banques les plus généreuses, ces primes ne devraient plus augmenter significativement malgré les prochaines tombées des TLTRO, faisant baisser les liquidités dans le système financier.

Ce retour marqué sur les bancaires s'est réalisé en partie au détriment du secteur énergétique qui a connu de moins forts besoins en financement post crise énergétique. Nous avons arbitrégé également la courbe des émetteurs bancaires en vendant des titres courts au profit de titres plus longs là où la courbe nous est apparue attractive. Sur la deuxième moitié de l'année, contrairement à la première moitié, nous avons privilégié les émetteurs espagnols et italiens dans le secteur bancaire par rapport aux émetteurs des pays cœur.

Notre repondération graduelle sur des maturités plus longues, a permis au fonds d'augmenter la performance relative du portefeuille face à son indice de référence, l'Ester capitalisé par rapport aux dernières années.

Cependant, depuis le début 2024, on a assisté à une décline des primes d'émission des banques, de l'ordre de 4-5 bps par rapport à 2023. Nous estimons néanmoins qu'il reste de la valeur sur la partie 9-12 mois de la courbe et nous maintenons pour l'année à venir notre stratégie de maximiser la WAL du fonds (120 jours max.).

La valorisation de Groupama Entreprises IC est passée de 2.266,63€ au 30/03/2023 à 2.354,02€ au 27/03/2024, et sa performance annualisée a été de 3,86% contre 3,71% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Entreprises ID est passée de 9.807,52€ au 30/03/2023 à 9.821,62€ au 27/03/2024, et sa performance annualisée a été de 3,85% contre 3,71% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Entreprises M est passée de 1.038,96€ au 30/03/2023 à 1.079,02€ au 27/03/2024, et sa performance annualisée a été de 3,86% contre 3,71% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Entreprises N est passée de 558,19€ au 30/03/2023 à 578.66€ au 27/03/2024, et sa performance annualisée a été de 3,67% contre 3,71% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Entreprises R est passée de 497,23€ au 30/03/2023 à 516.08€ au 27/03/2024, et sa performance annualisée a été de 3,79% contre 3,71% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LA BANQUE POSTALE I80923 FIX 0.0	279 915 092,42	280 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 030423 FIX 0.0	249 940 222,63	250 000 000,00
CREDIT AGRICOLE SA 271023 FIX 0.0	239 974 069,47	240 000 000,00
LA BANQUE POSTALE I40923 FIX 0.0	234 976 241,29	235 000 000,00
CREDIT AGRICOLE SA I00523 FIX 0.0	219 982 279,20	220 000 000,00
CREDIT AGRICOLE SA 050423 FIX 0.0	219 982 279,20	220 000 000,00
CREDIT AGRICOLE SA 060423 FIX 0.0	219 982 279,20	220 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 090523 FIX 0.0	219 929 378,23	220 000 000,00
CREDIT AGRICOLE SA 020523 FIX 0.0	219 929 133,95	220 000 000,00
CREDIT AGRICOLE SA 040423 FIX 0.0	209 983 084,70	210 000 000,00

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant				
% de l'Actif Net*				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				334 999 999,44	
% de l'Actif Net				4,88%	

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO ITALIE				300 000 000,00	
---	--	--	--	----------------	--

FRANCE GOVERNMENT BOND OAT FRANCE				34 932 081,64	
---	--	--	--	---------------	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

NATIXIS FRANCE				300 000 000,00	
LA BANQUE POSTALE FRANCE				34 999 999,44	

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations				334 932 081,64	
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro				334 932 081,64	

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties			X	
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	X		X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes			334 932 081,64	

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine			334 999 999,44	
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres			334 932 081,64		
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC				4 319 022,47	
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Groupama Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus.

Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM) ;
- o Dépôt ;
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité ;
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité ;
- o Prises en pension.

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Groupama Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPC.

Les opérations de cessions temporaires de titres sont conclues avec des contreparties de marché et intermédies par Groupama Asset Management.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 334 999 999,44**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions : 334 999 999,44
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : | 136 866 873,00**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap : | 136 866 873,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
LA BANQUE POSTALE NATIXIS	BNP PARIBAS FRANCE CITIBANK NA DUBLIN J.P.MORGAN AG FRANCFORT NATIXIS NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH SOCIETE GENERALE PAR

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	 334 932 081,64 334 932 081,64
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus	 4 319 022,47 4 319 022,47
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMEDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment et conformément aux exigences de la directive SFDR, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité, au niveau de la fixation des objectifs comme de la détermination des rémunérations variables ainsi qu'aux orientations MIF.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2023, 102.4 Mrds d'actifs dont 18% de FIA, 33% d'OPCVM et 49% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- La responsable Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le Responsable de pôle de recherche
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année et qui comprennent pour les fonctions concernées un objectif de durabilité et, pour les gérants de portefeuille, le strict respect du cadre de gestion, du cadre ESG et des politiques en matière de durabilité ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation).

Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de conformité au cadre de gestion (notamment du cadre ESG et des risques de durabilité, respect de la Politique Energie Fossiles, de la Politique d'exclusion des armes controversées, de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM). Ainsi, dans le cadre de la gestion financière d'OPC et en particulier d'OPC justifiant d'un label ISR ou d'OPC ou mandats qui assurent la promotion de caractéristique environnementales ou sociales (article 8 SFDR) ou qui poursuivent un objectif d'investissement durable (article 9 SFDR), les gérants ont pour objectif la performance financière tout en prenant en compte des enjeux extra-financiers dans leurs actes de gestion, qui se traduisent en contraintes dans leur processus d'investissement.

- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des facteurs de durabilité, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

- o o D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2023 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Seule une recommandation a été émise et adoptée par le Comité des Rémunérations ; Elle ne remet pas en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2023.

Masse salariale 2023	28 674 291 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2023</i>	<i>7 240 169 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2023 (3^e tiers)</i>	<i>123 808 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2023 (2^e tiers)</i>	<i>85 292 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2023 (1^{er} tiers)</i>	<i>218 498 euros</i>

La Masse Salariale 2023 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2023 de l'ensemble du personnel Identifié	15 743 823 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	9 135 916 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	6 607 907 euros

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Groupama Entreprises

Exercice clos le 27 mars 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Groupama Entreprises,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Groupama Entreprises constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 27 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 mars 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 juillet 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

**YOUSSEF
BOUJANOUI**

Digitally signed by YOUSSEF
BOUJANOUI
DN: cn=YOUSSEF BOUJANOUI,
c=FR, o=EY et ASSOCIES,
ou=0002 817723687,
email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Date: 2024.07.12 13:27:30 +02'00'

Youssef Boujanoui

5. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 27/03/2024 en EUR

ACTIF

	27/03/2024	30/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	5 772 955 279,65	3 831 280 660,44
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	48 270 396,63	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	48 270 396,63	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	5 388 604 998,08	3 831 079 248,46
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	3 541 629 628,48	2 938 798 715,00
Titres de créances négociables	3 541 629 628,48	2 938 798 715,00
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 846 975 369,60	892 280 533,46
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	335 036 820,27	
Créances représentatives de titres reçus en pension	335 036 820,27	
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 043 064,67	201 411,98
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	1 043 064,67	201 411,98
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	647 028,03	1 808 178,17
Opérations de change à terme de devises		
Autres	647 028,03	1 808 178,17
COMPTES FINANCIERS	1 212 576 390,13	807 042 927,26
Liquidités	1 212 576 390,13	807 042 927,26
TOTAL DE L'ACTIF	6 986 178 697,81	4 640 131 765,87

PASSIF

	27/03/2024	30/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 628 484 544,62	4 491 629 512,37
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	415,13	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 087 416,61	-7 157 916,79
Résultat de l'exercice (a,b)	231 363 737,53	36 805 337,43
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	6 860 936 113,89	4 521 276 933,01
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	44 496,58	30 446,34
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	44 496,58	30 446,34
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	44 496,58	30 446,34
DETTES	125 198 087,34	118 824 386,52
Opérations de change à terme de devises		
Autres	125 198 087,34	118 824 386,52
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	6 986 178 697,81	4 640 131 765,87

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 27/03/2024 en EUR

	27/03/2024	30/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OISEST/0.0/FIX/2.280		15 005 350,65
OISEST/0.0/FIX/2.297		25 005 367,75
OISEST/0.0/FIX/2.491		25 002 642,75
OISEST/0.0/FIX/2.502		30 003 161,10
OISEST/0.0/FIX/2.281		19 008 211,04
OISEST/0.0/FIX/2.706		20 001 323,00
OISEST/0.0/FIX/2.728		25 000 371,00
OISEST/0.0/FIX/2.399		15 001 757,55
OISEST/0.0/FIX/2.405		30 003 065,70
OISEST/0.0/FIX/2.475		20 002 394,40
OISEST/0.0/FIX/2.503		10 001 041,30
OISEST/0.0/FIX/2.502		30 003 198,60
OISEST/0.0/FIX/2.514		20 002 051,20
OISEST/0.0/FIX/2.630		25 007 407,25
OISEST/0.0/FIX/2.535		23 008 118,77
OISEST/0.0/FIX/2.513		30 003 189,30
OISEST/0.0/FIX/2.666		25 002 978,50
OISEST/0.0/FIX/2.547		40 013 695,60
OISEST/0.0/FIX/2.546		55 018 964,00
OISEST/0.0/FIX/2.562		5 000 526,00
OISEST/0.0/FIX/2.551		50 005 706,00
OISEST/0.0/FIX/2.864		25 005 273,00
OISEST/0.0/FIX/2.436		50 003 299,00
OISEST/0.0/FIX/2.574		25 002 329,25
OISEST/0.0/FIX/2.917		29 997 237,30
OISEST/0.0/FIX/2.584		15 001 005,00
OISEST/0.0/FIX/2.738		30 001 042,50
OISEST/0.0/FIX/2.585		30 002 499,90
OISEST/0.0/FIX/2.594		10 000 910,40
OISEST/0.0/FIX/2.507		5 001 899,70
OISEST/0.0/FIX/2.959		25 996 469,46
OISEST/0.0/FIX/2.641		35 003 161,20
OISEST/0.0/FIX/2.868		30 004 572,00
OISEST/0.0/FIX/2.668		9 000 769,95
OISEST/0.0/FIX/2.565		3 000 197,49
OISEST/0.0/FIX/3.005		29 992 997,70
OISEST/0.0/FIX/3.046		29 989 895,70
OISEST/0.0/FIX/2.742		30 001 180,80

	27/03/2024	30/03/2023
OISEST/0.0/FIX/2.713		40 012 025,60
OISEST/0.0/FIX/2.742		20 001 287,40
OISEST/0.0/FIX/2.935		29 997 101,70
OISEST/0.0/FIX/2.640		35 013 513,15
OISEST/0.0/FIX/2.936		4 999 497,90
OISEST/0.0/FIX/2.934		14 998 569,90
OISEST/0.0/FIX/2.947		4 999 463,40
OISEST/0.0/FIX/2.777		10 000 783,60
OISEST/0.0/FIX/2.692		20 001 276,20
OISEST/0.0/FIX/2.699		23 001 504,43
OISEST/0.0/FIX/2.669		30 011 496,30
OISEST/0.0/FIX/2.805		35 002 372,65
OISEST/0.0/FIX/2.804		5 000 347,40
OISEST/0.0/FIX/3.018		9 998 320,60
OISEST/0.0/FIX/2.865		50 001 340,00
OISEST/0.0/FIX/2.809		20 008 032,40
OISEST/0.0/FIX/2.838		15 007 813,65
OISEST/0.0/FIX/2.782		5 000 655,70
OISEST/0.0/FIX/3.073		30 009 132,60
OISEST/0.0/FIX/2.957		15 001 169,25
OISEST/0.0/FIX/3.453	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.485	10 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.520	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.597	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.622	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.617	55 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.873	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.847	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.791	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.749	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.78	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.843	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.796	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.805	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.755	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.814	15 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.848	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.918	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.865	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.893	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.828	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.827	35 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.828	25 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.770	30 000 000,00	

	27/03/2024	30/03/2023
OISEST/0.0/FIX/3.897	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.899	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.904	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.745	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.870	6 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.694	29 415 562,00	
OISEST/0.0/FIX/3.201	28 932 710,00	
OISEST/0.0/FIX/3.693	39 225 300,00	
OISEST/0.0/FIX/3.814	4 930 656,00	
OISEST/0.0/FIX/3.853	8 380 429,00	
OISEST/0.0/FIX/3.403	8 771 040,00	
OISEST/0.0/FIX/3.367	24 096 102,00	
OISEST/0.0/FIX/3.680	10 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.681	10 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.845	23 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.854	18 738 001,00	
OISEST/0.0/FIX/3.800	29 487 334,00	
OISEST/0.0/FIX/3.863	11 500 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.419	28 884 358,00	
OISEST/0.0/FIX/3.845	4 929 763,00	
OISEST/0.0/FIX/3.859	13 798 258,00	
OISEST/0.0/FIX/3.863	15 772 050,00	
OISEST/0.0/FIX/3.479	28 887 170,00	
OISEST/0.0/FIX/3.902	14 342 393,00	
OISEST/0.0/FIX/3.410	28 882 951,00	
OISEST/0.0/FIX/3.437	28 892 796,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 27/03/2024 en EUR

	27/03/2024	30/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	36 503 828,44	7 115 215,72
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	229 739,31	456 319,46
Produits sur titres de créances	176 487 608,49	35 798 688,29
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	4 319 048,65	41,28
Produits sur instruments financiers à terme	1 249 389,82	738 199,31
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	218 789 614,71	44 108 464,06
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	83,11	
Charges sur instruments financiers à terme	-332 411,38	487 303,38
Charges sur dettes financières	11 335,09	966 786,21
Autres charges financières		
TOTAL (2)	-320 993,18	1 454 089,59
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	219 110 607,89	42 654 374,47
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	9 107 657,56	3 750 141,74
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	210 002 950,33	38 904 232,73
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	34 187 351,59	-658 020,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	12 826 564,39	1 440 874,78
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	231 363 737,53	36 805 337,43

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

L'OPCVM se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.
La devise de comptabilité de référence est l'euro.

La valeur liquidative de l'OPCVM à un jour donné est calculée sur la base des cours de la veille. En cas d'évènement de marché exceptionnel, elle est susceptible d'être recalculée afin de garantir l'absence d'opportunités de market timing.

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF

=> Valeurs négociées dans la zone Euro :

Dernier cours du jour de valorisation

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Titres et actions d'OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Opérations de cessions et d'acquisitions temporaires de titres

- Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

- Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

- Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- **Pour les contrats à terme fermes** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnels** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**
 - Swaps de taux adossés ou non adossés
 - Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.
 - Autres Swaps
 - Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons courus.

Méthode de comptabilisation des frais

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Parts IC, ID et M

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,25% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif (1)
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ TTC selon la complexité
Frais de transactions	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 10%.

Part N

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,00% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif (1)
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ TTC selon la complexité
Frais de transactions	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 10%.

Part R

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0.35% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif (1)
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ TTC selon la complexité
Frais de transactions	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 10%.

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par l'OPCVM.

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPCVM. Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par l'OPCVM.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA ENTREPRISES M	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ENTREPRISES N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ENTREPRISES R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 27/03/2024 en EUR

	27/03/2024	30/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	4 521 276 933,01	3 247 487 269,65
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	21 831 831 477,69	20 794 127 260,02
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-19 692 289 474,92	-19 553 837 171,80
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 158 297,45	20 717,89
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-129 244,35	-6 202 970,57
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-3,98	-83 104,70
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 860 849,88	1 837 029,17
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 409 487,93	-1 451 361,95
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 451 361,95	3 288 391,12
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-299 235,82	464 545,40
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	248 604,81	547 840,63
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-547 840,63	-83 295,23
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-649 871,01	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	210 002 950,33	38 904 232,73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-12 826 564,39	-1 440 874,78
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	6 860 936 113,89	4 521 276 933,01

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	48 270 396,63	0,70
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	48 270 396,63	0,70
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	1 169 184 374,82	17,04
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	2 343 459 613,25	34,16
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	28 985 640,41	0,42
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	1 846 975 369,60	26,92
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	5 388 604 998,08	78,54
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	1 136 866 873,00	16,57
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 136 866 873,00	16,57
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	48 270 396,63	0,70						
Titres de créances	2 847 388 504,31	41,50	2 541 216 493,77	37,04				
Opérations temporaires sur titres					335 036 820,27	4,88		
Comptes financiers							1 212 576 390,13	17,67
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	1 136 866 873,00	16,57						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	39 420 443,11	0,57	8 849 953,52	0,13						
Titres de créances	2 584 099 235,72	37,66	2 774 505 762,36	40,44	30 000 000,00	0,44				
Opérations temporaires sur titres	335 036 820,27	4,88								
Comptes financiers	1 212 576 390,13	17,67								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	356 391 550,00	5,19	780 475 323,00	11,38						
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	27/03/2024
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	224 028,03
	Collatéraux	423 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		647 028,03
DETTES		
	Achats à règlement différé	122 548 810,26
	Rachats à payer	813 692,33
	Frais de gestion fixe	885 584,75
	Collatéraux	950 000,00
TOTAL DES DETTES		125 198 087,34
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-124 551 059,31

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC		
Parts souscrites durant l'exercice	7 542 642,28450	17 422 993 530,21
Parts rachetées durant l'exercice	-7 371 623,39190	-17 030 962 147,46
Solde net des souscriptions/rachats	171 018,89260	392 031 382,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 549 399,45260	
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID		
Parts souscrites durant l'exercice	131 819,3235	1 295 273 211,07
Parts rachetées durant l'exercice	-112 193,7659	-1 103 187 382,77
Solde net des souscriptions/rachats	19 625,5576	192 085 828,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	46 543,4610	
Part GROUPAMA ENTREPRISES M		
Parts souscrites durant l'exercice	293 183,35400	309 007 691,86
Parts rachetées durant l'exercice	-283 255,04100	-299 410 083,75
Solde net des souscriptions/rachats	9 928,31300	9 597 608,11
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	265 886,41000	
Part GROUPAMA ENTREPRISES N		
Parts souscrites durant l'exercice	4 187 538,17703	2 386 791 853,42
Parts rachetées durant l'exercice	-1 791 399,43923	-1 019 537 866,51
Solde net des souscriptions/rachats	2 396 138,73780	1 367 253 986,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 760 723,30070	
Part GROUPAMA ENTREPRISES R		
Parts souscrites durant l'exercice	826 996,413	417 765 191,13
Parts rachetées durant l'exercice	-470 374,778	-239 191 994,43
Solde net des souscriptions/rachats	356 621,635	178 573 196,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	568 531,659	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ENTREPRISES M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ENTREPRISES N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ENTREPRISES R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	27/03/2024
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 4 047 126,30 0,12
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 443 770,38 0,12
Part GROUPAMA ENTREPRISES M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 349 623,66 0,12
Part GROUPAMA ENTREPRISES N Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 3 822 942,53 0,30
Part GROUPAMA ENTREPRISES R Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 444 194,69 0,18

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	27/03/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	334 932 081,64

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	27/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	27/03/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation des sommes distribuables - Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
Acomptes	23/05/2023	GROUPAMA ENTREPRISES ID	644 229,37	22,44		
Acomptes	22/06/2023	GROUPAMA ENTREPRISES ID	643 795,00	29,34		
Acomptes	24/07/2023	GROUPAMA ENTREPRISES ID	808 918,93	26,14		
Acomptes	24/08/2023	GROUPAMA ENTREPRISES ID	1 250 655,02	31,63		
Acomptes	25/09/2023	GROUPAMA ENTREPRISES ID	1 237 925,24	30,88		
Acomptes	25/10/2023	GROUPAMA ENTREPRISES ID	1 114 778,50	29,48		
Acomptes	27/11/2023	GROUPAMA ENTREPRISES ID	1 286 344,69	35,12		
Acomptes	27/12/2023	GROUPAMA ENTREPRISES ID	1 566 011,58	34,10		
Acomptes	29/01/2024	GROUPAMA ENTREPRISES ID	1 241 523,84	30,36		
Acomptes	27/02/2024	GROUPAMA ENTREPRISES ID	1 556 284,99	35,52		
Acomptes	26/03/2024	GROUPAMA ENTREPRISES ID	1 476 097,23	31,48		
Total acomptes			12 826 564,39	336,49		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	27/03/2024	30/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	415,13	
Résultat avant acompte(s)	244 190 301,92	38 246 212,21
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	12 826 564,39	1 440 874,78
Total	231 364 152,66	36 805 337,43

	27/03/2024	30/03/2023
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	133 269 814,58	27 043 670,46
Total	133 269 814,58	27 043 670,46

	27/03/2024	30/03/2023
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID		
Affectation		
Distribution	1 368 377,75	572 543,81
Report à nouveau de l'exercice	39,51	240,11
Capitalisation		
Total	1 368 417,26	572 783,92
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	46 543,4610	26 917,9034
Distribution unitaire	29,40	21,27
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	27/03/2024	30/03/2023
Part GROUPAMA ENTREPRISES M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	10 482 404,86	2 302 313,07
Total	10 482 404,86	2 302 313,07

	27/03/2024	30/03/2023
Part GROUPAMA ENTREPRISES N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	75 700 419,46	5 981 701,75
Total	75 700 419,46	5 981 701,75

	27/03/2024	30/03/2023
Part GROUPAMA ENTREPRISES R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	10 543 096,50	904 868,23
Total	10 543 096,50	904 868,23

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	27/03/2024	30/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 087 416,61	-7 157 916,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 087 416,61	-7 157 916,79

	27/03/2024	30/03/2023
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	577 427,27	-4 944 987,28
Total	577 427,27	-4 944 987,28

	27/03/2024	30/03/2023
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	73 273,86	
Capitalisation		-418 926,75
Total	73 273,86	-418 926,75

	27/03/2024	30/03/2023
Part GROUPAMA ENTREPRISES M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	45 437,53	-420 902,55
Total	45 437,53	-420 902,55

	27/03/2024	30/03/2023
Part GROUPAMA ENTREPRISES N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	344 817,47	-1 206 316,89
Total	344 817,47	-1 206 316,89

	27/03/2024	30/03/2023
Part GROUPAMA ENTREPRISES R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	46 460,48	-166 783,32
Total	46 460,48	-166 783,32

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	30/03/2023	27/03/2024
Actif net Global en EUR	2 773 836 438,90	4 938 368 538,00	3 247 487 269,65	4 521 276 933,01	6 860 936 113,89
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC en EUR					
Actif net	1 899 063 921,98	4 494 800 088,92	2 821 987 096,26	3 124 282 040,76	3 647 324 170,56
Nombre de titres	837 659,24470	1 987 795,36980	1 254 564,37380	1 378 380,56000	1 549 399,45260
Valeur liquidative unitaire	2 267,11	2 261,20	2 249,38	2 266,63	2 354,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,99	-3,57	-9,93	-3,58	0,37
Capitalisation unitaire sur résultat	-4,29	-2,04	-2,10	19,61	86,01
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID en EUR					
Actif net	72 390 730,58	3 448 455,21	3 047 977,99	263 997 839,85	457 132 172,41
Nombre de titres	7 331,6822	350,1700	311,1294	26 917,9034	46 543,4610
Valeur liquidative unitaire	9 873,69	9 847,95	9 796,50	9 807,52	9 821,62
+/- values nettes unitaire non distribuées					1,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-8,66	-15,55	-43,22	-15,56	
Distribution unitaire sur résultat				85,48	365,89
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat	-18,71	-8,88	-9,07		
Part GROUPAMA ENTREPRISES M en EUR					
Actif net	94 309 800,88	136 730 838,27	95 615 277,80	265 930 068,00	286 895 650,02
Nombre de titres	90 754,37700	131 920,10500	92 736,02000	255 958,09700	265 886,41000
Valeur liquidative unitaire	1 039,18	1 036,47	1 031,05	1 038,96	1 079,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,91	-1,63	-4,55	-1,64	0,17
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,96	-0,93	-0,96	8,99	39,42

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	30/03/2023	27/03/2024
Part GROUPAMA ENTREPRISES N en EUR					
Actif net	637 827 062,59	225 193 324,34	210 124 455,77	761 699 126,32	2 176 178 562,95
Nombre de titres	1 139 905,94910	403 793,52590	379 019,10270	1 364 584,56290	3 760 723,30070
Valeur liquidative unitaire	559,54	557,69	554,39	558,19	578,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,49	-0,88	-2,45	-0,88	0,09
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,45	-0,89	-0,90	4,38	20,12
Part GROUPAMA ENTREPRISES R en EUR					
Actif net	70 244 922,87	78 195 831,26	116 712 461,83	105 367 858,08	293 405 557,95
Nombre de titres	141 233,291	157 630,197	236 510,103	211 910,024	568 531,659
Valeur liquidative unitaire	497,37	496,07	493,48	497,23	516,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,43	-0,78	-2,18	-0,78	0,08
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,94	-0,44	-0,46	4,27	18,54

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
BFCM I 1/4 01/14/25	EUR	9 000 000	8 849 953,52	0,13
TOTAL FRANCE			8 849 953,52	0,13
PAYS-BAS				
STELLANTIS NV 3.75% 29-03-24	EUR	38 000 000	39 420 443,11	0,57
TOTAL PAYS-BAS			39 420 443,11	0,57
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			48 270 396,63	0,70
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			48 270 396,63	0,70
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
METRO AG 020424 FIX 0.0	EUR	17 000 000	16 987 862,64	0,25
METRO AG 220424 FIX 0.0	EUR	17 000 000	16 997 977,02	0,25
TOTAL ALLEMAGNE			33 985 839,66	0,50
BELGIQUE				
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 080424 FIX 0	EUR	10 000 000	9 985 747,21	0,15
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 280324 FIX 0	EUR	17 000 000	16 997 980,70	0,24
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 290424 FIX 0.0	EUR	37 000 000	36 860 696,61	0,53
COFINIMMO SA 050624 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 842 580,67	0,29
COFINIMMO SA 290524 FIX 0.0	EUR	28 000 000	27 801 757,36	0,41
KBC GROUPE SA 100524 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 899 079,69	0,29
KBC GROUPE SA 290724 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 582 769,42	0,43
KBC GROUPE SA 300824 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 567 556,28	0,36
TOTAL BELGIQUE			185 538 167,94	2,70
DANEMARK				
JYSKE BANK DNK 290524 OISEST 0.32	EUR	40 000 000	41 403 391,23	0,60
TOTAL DANEMARK			41 403 391,23	0,60
ESPAGNE				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 13052	EUR	30 000 000	29 839 291,30	0,43
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 150524 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 888 332,59	0,29
BBVA ZCP 13-09-24	EUR	15 000 000	14 724 287,97	0,21
BBVA ZCP 22-05-24	EUR	20 000 000	19 872 503,32	0,29
BBVA ZCP 28-06-24	EUR	30 000 000	29 686 586,99	0,44
TOTAL ESPAGNE			114 011 002,17	1,66
FRANCE				
ARVAL SERVICE LEASE SA 010724 FIX 0.0	EUR	40 000 000	39 574 078,06	0,57
ARVAL SERVICE LEASE SA 190424 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 922 146,33	0,43
ARVAL SERVICE LEASE SA 220424 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 911 998,55	0,44
BANQ F OISEST+0.33% 04-11-24	EUR	30 000 000	30 460 710,87	0,45
BANQUE FEDERATIVE 030125 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 309 902,83	0,44
BANQUE FEDERATIVE 030924 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 747 897,28	0,45

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANQUE FEDERATIVE 091224 OISEST 0.32	EUR	40 000 000	40 441 049,65	0,59
BANQUE FEDERATIVE 100924 OISEST 0.33	EUR	20 000 000	20 484 448,68	0,30
BANQUE FEDERATIVE 270824 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 771 676,54	0,45
BANQUE FEDERATIVE 280125 OISEST 0.32	EUR	25 000 000	25 179 228,51	0,37
BANQUE FEDERATIVE 291124 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 441 326,24	0,44
BANQUE PALATINE 151124 OISEST 0.34	EUR	20 000 000	20 327 393,26	0,29
BANQUE PALATINE 250325 OISEST 0.31	EUR	12 500 000	12 500 157,06	0,18
BANQUE PALATINE 300924 OISEST 0.29	EUR	30 000 000	30 328 501,35	0,44
BPCE (ISSUER) 011124 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 532 750,79	0,45
BPCE (ISSUER) 021024 OISEST 0.33	EUR	25 000 000	25 543 366,12	0,37
BPCE (ISSUER) 030125 OISEST 0.32	EUR	25 000 000	25 250 824,61	0,37
BPCE (ISSUER) 111024 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 619 406,50	0,45
BPCE (ISSUER) 131124 OISEST 0.32	EUR	25 000 000	25 413 317,24	0,37
BPCE (ISSUER) 270924 OISEST 0.33	EUR	20 000 000	20 446 728,74	0,30
BPCE (ISSUER) 310125 OISEST 0.31	EUR	30 000 000	30 198 057,02	0,44
BPCE OISEST+0.34% 02-08-24	EUR	30 000 000	30 863 109,21	0,45
BPCE S.A. 050924 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 748 055,88	0,45
BPCE S.A. 080824 OISEST 0.32	EUR	25 000 000	25 612 856,72	0,37
BPCE S.A. 230824 OISEST 0.34	EUR	50 000 000	51 320 530,38	0,75
BPCE SA 070624 OISEST 0.33	EUR	20 000 000	20 689 401,16	0,30
BPCE SA 240524 OISEST 0.32	EUR	25 000 000	25 889 646,10	0,37
CA CONSUMER FINANCE 020125 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 304 988,91	0,44
CA CONSUMER FINANCE 050624 OISEST 0.36	EUR	30 000 000	31 043 926,05	0,45
CA CONSUMER FINANCE 221124 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 463 765,98	0,45
CA CONSUMER FINANCE 250325 OISEST 0.32	EUR	25 000 000	25 001 522,63	0,36
CA CONSUMER FINANCE 250724 OISEST 0.37	EUR	25 000 000	25 748 161,68	0,38
CA CONSUMER FINANCE 280225 FIX 0.0	EUR	30 000 000	28 967 588,70	0,42
CAISSE FEDERALE DU 120225 OISEST 0.33	EUR	15 000 000	15 083 119,83	0,22
CAISSE REGIONALE DE 130225 OISEST 0.315	EUR	30 000 000	30 152 288,15	0,44
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 050824 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 847 713,93	0,15
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 110624 FIX 0	EUR	10 000 000	9 910 975,29	0,15
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 230524 FIX 0.0	EUR	8 500 000	8 443 078,17	0,12
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 260424 FIX 0.0	EUR	26 000 000	25 908 456,79	0,38
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 310724 FIX 0	EUR	10 000 000	9 853 605,62	0,14
CRCAM ALPES PROVENCE 050924 OISEST 0.32	EUR	20 000 000	20 491 135,72	0,29
CRCAM ALPES PROVENCE 270824 OISEST 0.33	EUR	20 000 000	20 515 900,27	0,30
CRCAM DU NORD EST 131124 OISEST 0.32	EUR	7 000 000	7 114 446,22	0,11
CRCAM NORMANDIE SEINE 240524 OISEST 0.36	EUR	20 000 000	20 718 272,50	0,30
CREDIT AGRICOLE SA 061124 OISEST 0.315	EUR	30 000 000	30 518 374,79	0,44
CREDIT LYONNAIS 240524 OISEST 0.35	EUR	25 000 000	25 897 801,97	0,37
CREDIT MUTUEL ARKEA 010824 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 862 834,85	0,45
CREDIT MUTUEL ARKEA 041024 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 636 148,26	0,44
CREDIT MUTUEL ARKEA 060325 OISEST 0.31	EUR	25 000 000	25 059 653,38	0,37
CREDIT MUTUEL ARKEA 100125 OISEST 0.32	EUR	25 000 000	25 229 012,01	0,37
CREDIT MUTUEL ARKEA 120724 OISEST 0.29	EUR	30 000 000	30 708 978,94	0,45

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CREDIT MUTUEL ARKEA 250924 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 676 008,77	0,44
CREDIT MUTUEL ARKEA 260225 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 104 295,97	0,44
CREDIT MUTUEL ARKEA 280325 OISEST 0.31	EUR	30 000 000	30 000 000,00	0,44
ELIS SA EX HOLDELIS SA 060524 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 972 010,93	0,09
ELIS SA EX HOLDELIS SA 090524 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 974 924,23	0,07
ELIS SA EX HOLDELIS SA 110424 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 989 514,32	0,09
ELIS SA EX HOLDELIS SA 240624 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 948 461,44	0,07
ENGIE SA 280324 OISEST 0.09	EUR	50 000 000	50 155 609,65	0,73
FORVIA 040424 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 990 155,08	0,14
FORVIA 110424 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 981 557,89	0,14
FORVIA 130524 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 942 288,28	0,14
FORVIA 150524 FIX 0.0	EUR	11 500 000	11 430 798,37	0,17
FORVIA 270524 OISEST 0.66	EUR	10 000 000	10 081 800,00	0,15
FORVIA 270624 FIX 0.0	EUR	16 000 000	15 819 290,97	0,23
ILIAD SA 080424 FIX 0.0	EUR	22 000 000	21 967 488,12	0,32
ILIAD SA 170624 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 939 849,76	0,09
ILIAD SA 180624 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 949 277,01	0,07
ILIAD SA 220524 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 951 798,80	0,10
ITM ENTREPRISES 070624 FIX 0.0	EUR	23 000 000	22 812 101,87	0,33
ITM ENTREPRISES 130524 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 935 710,84	0,18
ITM ENTREPRISES 150424 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 978 302,73	0,15
ITM ENTREPRISES 180424 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 987 442,73	0,08
ITM ENTREPRISES 220424 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 985 166,36	0,07
ITM ENTREPRISES 260424 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 952 097,80	0,20
ITM ENTREPRISES 260624 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 856 393,87	0,20
ITM ENTREPRISES 300424 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 949 595,38	0,19
LAGARDERE SA 080424 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 991 212,89	0,09
LAGARDERE SA 280324 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 998 533,51	0,17
LCL CREDIT LYONNAIS 070325 OISEST 0.31	EUR	30 000 000	30 065 785,29	0,44
LCL CREDIT LYONNAIS 231024 OISEST 0.32	EUR	20 000 000	20 378 514,67	0,30
LCL CREDIT LYONNAIS 311024 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 534 833,02	0,45
ORANGE SA 280324 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 996 631,17	0,44
PSA BANQUE FRANCE 050225 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 187 588,71	0,44
PSA BANQUE FRANCE 070624 OISEST 0.43	EUR	30 000 000	31 059 540,84	0,46
PSA BANQUE FRANCE 100524 OISEST 0.42	EUR	25 000 000	25 943 223,52	0,38
PSA BANQUE FRANCE 140225 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 153 652,81	0,44
PSA BANQUE FRANCE 280524 OISEST 0.44	EUR	25 000 000	25 865 258,97	0,38
PSA BANQUE FRANCE 290524 OISEST 0.435	EUR	25 000 000	25 905 165,12	0,37
RENAULT SA 080424 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 979 029,23	0,22
RENAULT SA 120424 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 990 687,81	0,07
RENAULT SA 120624 FIX 0.0	EUR	19 000 000	18 831 383,23	0,27
RENAULT SA 120724 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 631 821,02	0,43
RENAULT SA 240424 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 977 222,18	0,10
SAVENCIA SA 040424 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 986 312,50	0,22
SAVENCIA SA 110424 FIX 0.0	EUR	28 000 000	27 952 131,97	0,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAVENCIA SA 250424 FIX 0.0	EUR	23 000 000	22 924 102,12	0,34
SAVENCIA SA 280324 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 998 287,70	0,22
SOCIETE GENERALE 060924 OISEST 0.3	EUR	30 000 000	30 737 755,91	0,45
SOCIETE GENERALE 061224 OISEST 0.3	EUR	30 000 000	30 415 624,92	0,45
SOCIETE GENERALE 200225 OISEST 0.3	EUR	30 000 000	30 137 897,12	0,44
SOCIETE GENERALE 250724 OISEST 0.3	EUR	30 000 000	30 881 266,85	0,45
SOCIETE GENERALE SA 310524 OISEST 0.34	EUR	28 000 000	28 985 640,41	0,43
SOPRA STERIA GROUP 080424 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 983 557,88	0,17
STE ANONYME DE 300424 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 943 836,08	0,22
TELEPERFORMANCE SE 080424 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 985 615,01	0,15
UNION FINANCES GRAINS (UFG) 080424 FIX 0	EUR	3 800 000	3 794 893,53	0,05
UNION FINANCES GRAINS (UFG) 100424 FIX 0	EUR	28 000 000	27 956 052,17	0,40
UNION FINANCES GRAINS (UFG) 120424 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 989 237,40	0,09
UNION FINANCES GRAINS (UFG) 260424 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 951 641,82	0,22
UNION FINANCES GRAINS (UFG) 260424 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 967 761,21	0,15
UNION FINANCES GRAINS (UFG) 280324 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 998 318,10	0,22
VALEO SA 040424 FIX 0.0	EUR	37 000 000	36 964 842,33	0,54
VALEO SA 080724 FIX 0.0	EUR	35 000 000	34 577 176,83	0,51
VALEO SA 150424 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 977 462,02	0,15
VALEO SA 270624 FIX 0.0	EUR	16 000 000	15 827 275,77	0,23
VERALLIA SASU 100524 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 949 116,23	0,14
VERALLIA SASU 200624 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 904 247,65	0,14
VICAT SA 110624 FIX 0.0	EUR	4 500 000	4 459 746,23	0,06
VICAT SA 110624 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 910 547,19	0,14
VICAT SA 120624 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 972 808,16	0,04
VICAT SA 170424 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 955 589,84	0,27
VICAT SA 250424 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 986 384,28	0,06
VICAT SA 300424 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 988 027,09	0,04
TOTAL FRANCE			2 567 895 497,80	37,43
ITALIE				
UNICREDIT S.P.A. 020125 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 316 559,47	0,44
UNICREDIT S.P.A. 071124 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 521 857,71	0,45
UNICREDIT S.P.A. 160125 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 269 604,38	0,44
UNICREDIT S.P.A. 181024 OISEST 0.32	EUR	15 000 000	15 296 737,11	0,22
TOTAL ITALIE			106 404 758,67	1,55
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL 020424 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 996 568,19	0,07
ARCELORMITTAL 130524 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 919 820,02	0,22
ARCELORMITTAL 130624 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 867 815,13	0,21
ARCELORMITTAL 220524 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 955 472,92	0,10
ARCELORMITTAL 280324 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 996 563,25	0,44
ARCELORMITTAL 280524 FIX 0.0	EUR	26 000 000	25 819 749,46	0,38
TOTAL LUXEMBOURG			97 555 988,97	1,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
ING BANK N.V. 310524 OISEST 0.35	EUR	30 000 000	31 055 041,57	0,46
ING BANK N.V. 310524 OISEST 0.39	EUR	30 000 000	31 064 193,73	0,46
ING BANK NEDERLAND NV 261124 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 446 970,67	0,44
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 300424 FIX 0.	EUR	18 000 000	17 930 654,70	0,26
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 310524 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 928 602,32	0,14
TOTAL PAYS-BAS			120 425 462,99	1,76
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BANK PLC 020824 OISEST 0.35	EUR	25 000 000	25 719 168,83	0,37
BARCLAYS BANK PLC 020924 OISEST 0.4	EUR	40 000 000	41 035 284,24	0,60
BARCLAYS BANK PLC 030225 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 199 490,62	0,44
BARCLAYS BANK PLC 040225 OISEST 0.32	EUR	20 000 000	20 130 489,46	0,29
BARCLAYS BANK PLC 060325 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 078 914,11	0,44
BARCLAYS BANK PLC 090724 OISEST 0.36	EUR	35 000 000	36 096 429,06	0,53
BARCLAYS BANK PLC 190824 OISEST 0.4	EUR	20 000 000	20 548 271,58	0,30
BARCLAYS BANK PLC 301224 OISEST 0.31	EUR	40 000 000	40 299 339,56	0,59
BARCLAYS BANK PLC 311224 OISEST 0.31	EUR	30 000 000	30 302 131,59	0,44
TOTAL ROYAUME-UNI			274 409 519,05	4,00
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			3 541 629 628,48	51,62
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CONTINENTAL AG 080424 FIX 0.0	EUR	40 000 000	39 945 673,88	0,58
CONTINENTAL AG 300424 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 942 913,92	0,22
SANTANDER CONSUMER BANK 130325 FIX 0.0	EUR	30 000 000	28 950 838,23	0,42
SANTANDER CONSUMER BANK AG 280824 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 489 808,72	0,43
SANT CONS BANK ZCP 02-09-24	EUR	20 000 000	19 649 621,04	0,28
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 050624 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 795 126,44	0,36
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 150724 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 619 978,80	0,44
TOTAL ALLEMAGNE			187 393 961,03	2,73
ESPAGNE				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 130524 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 892 860,86	0,29
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 281024 FIX 0.0	EUR	35 000 000	34 202 026,53	0,50
BANCO SANTANDER SA 070524 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 859 555,66	0,44
BBVA ZCP 19-08-24	EUR	20 000 000	19 682 647,73	0,28
NT CONS FIN ZCP 25-03-25	EUR	30 000 000	28 884 504,51	0,42
SANTANDER CONSUMER FINANCE, S.A. 130524	EUR	10 000 000	9 947 975,86	0,14
SANTANDER CONSUMER FINANCE S.A. 020125 F	EUR	30 000 000	29 122 234,90	0,43
Santander Consumer Finance S.A. 230824 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 514 794,50	0,43
Santander Consumer Finance S.A. 291024 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 309 972,39	0,43
TOTAL ESPAGNE			230 416 572,94	3,36
ETATS-UNIS				
NATIONAL GRID NORTH AMERICA 290424 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 907 298,46	0,37
TOTAL ETATS-UNIS			24 907 298,46	0,37
FRANCE				
LMA SA 180424 FIX 0.0	EUR	38 000 000	37 907 106,53	0,55
MANA A OISEST+0.01% 09-04-24	EUR	30 000 000	30 156 834,52	0,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MANAGED AND EN 030424 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 976 535,90	0,44
MANAGED AND EN 080424 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 959 768,30	0,44
TOTAL FRANCE			128 000 245,25	1,86
IRLANDE				
ARABELLA FINAN 020424 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 980 058,27	0,44
ARABELLA FINAN 110624 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 746 542,19	0,43
ARABELLA FINAN 190424 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 872 833,97	0,73
ARABELLA FINAN 220524 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 687 576,30	0,73
ARABELLA FINAN 280324 FIX 0.0	EUR	70 000 000	69 992 240,58	1,02
ARABELLA FINAN 300424 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 962 375,02	0,14
INTE BANK IREL ZCP 12-08-24	EUR	30 000 000	29 547 216,16	0,43
INTE BANK IREL ZCP 24-09-24	EUR	30 000 000	29 409 277,97	0,43
INTE BANK IREL ZCP 31-07-24	EUR	20 000 000	19 723 928,85	0,28
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 080824	EUR	30 000 000	29 560 094,08	0,43
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 180225	EUR	30 000 000	28 973 457,22	0,43
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 240125 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 204 435,61	0,35
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 300524 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 787 681,10	0,44
TOTAL IRLANDE			430 447 717,32	6,28
ITALIE				
ENI SPA 020424 FIX 0.0	EUR	40 000 000	39 973 084,79	0,59
ENI SPA 260424 FIX 0.0	EUR	40 000 000	39 865 785,19	0,58
SNAM SPA 180424 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 925 592,49	0,44
SNAM SPA 240424 FIX 0.0	EUR	35 000 000	34 890 082,09	0,50
UNIC OISEST+0.32% 09-09-24	EUR	30 000 000	30 726 834,23	0,44
UNIC OISEST+0.34% 05-12-24	EUR	30 000 000	30 423 535,68	0,44
UNIC OISEST+0.34% 30-04-24	EUR	25 000 000	25 945 162,77	0,38
UNIC OISEST+0.35% 21-05-24	EUR	30 000 000	31 052 903,58	0,46
UNICREDIT SPA 120924 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 716 820,39	0,45
UNICREDIT SPA 280524 OISEST 0.35	EUR	25 000 000	25 884 348,65	0,37
TOTAL ITALIE			319 404 149,86	4,65
LUXEMBOURG				
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 251024 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 314 240,94	0,43
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG SA 050624 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 767 985,76	0,43
TOTAL LUXEMBOURG			59 082 226,70	0,86
PAYS-BAS				
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 280324 FIX	EUR	115 500 000	115 486 852,46	1,68
NATWEST MARKETS N.V. 130924 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 638 474,34	0,29
NATWEST MARKETS NV 240125 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 232 268,34	0,35
TOTAL PAYS-BAS			159 357 595,14	2,32
ROYAUME-UNI				
IMPERIAL BRANDS FINANCE PLC 050424 FIX 0.0	EUR	16 000 000	15 983 337,37	0,23
IMPERIAL BRANDS FINANCE PLC 060524 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 953 696,88	0,15
IMPERIAL BRANDS FINANCE PLC 240624 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 843 132,56	0,22
LLOY B OISEST+0.31% 30-12-24	EUR	30 000 000	30 298 236,35	0,44
LLOY B OISEST+0.34% 11-10-24	EUR	20 000 000	20 412 821,41	0,29

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LLOY B OIEST+0.4% 04-04-24	EUR	20 000 000	20 812 289,88	0,30
LLOY B OIEST+0.41% 12-07-24	EUR	35 000 000	36 107 424,82	0,53
LLOYDS BANK PLC 100724 OIEST 0.41	EUR	30 000 000	30 955 269,14	0,45
SSE PLC. 260424 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 897 904,72	0,43
SSE PLC. 300424 FIX 0.0	EUR	40 000 000	39 845 774,64	0,59
UBS AG LONDON BRANCH 141124 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 511 836,86	0,28
UBS AG LONDON BRANCH 171024 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 564 261,26	0,29
TOTAL ROYAUME-UNI			288 185 985,89	4,20
SUEDE				
VOLVO TREASURY AB 050724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 779 617,01	0,29
TOTAL SUEDE			19 779 617,01	0,29
TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			1 846 975 369,60	26,92
TOTAL Titres de créances			5 388 604 998,08	78,54
Titres reçus en pension				
FRANCE				
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	41 666 666	34 999 999,44	0,51
TOTAL FRANCE			34 999 999,44	0,51
ITALIE				
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-07-34	EUR	59 900 000	61 050 080,00	0,89
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.4% 01-05-33	EUR	220 130 000	238 949 920,00	3,49
TOTAL ITALIE			300 000 000,00	4,38
TOTAL Titres reçus en pension			334 999 999,44	4,89
Indemnités sur titres reçus en pension			36 820,83	
Instrument financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
OIEST/0.0/FIX/3.201	EUR	28 932 710	133 073,69	
OIEST/0.0/FIX/3.367	EUR	24 096 102	47 017,52	
OIEST/0.0/FIX/3.403	EUR	8 771 040	15 156,01	
OIEST/0.0/FIX/3.410	EUR	28 882 951	5 527,91	
OIEST/0.0/FIX/3.419	EUR	28 884 358	21 991,68	
OIEST/0.0/FIX/3.437	EUR	28 892 796	-13 722,06	
OIEST/0.0/FIX/3.453	EUR	30 000 000	101 885,70	
OIEST/0.0/FIX/3.479	EUR	28 887 170	-3 120,10	
OIEST/0.0/FIX/3.485	EUR	10 000 000	31 993,40	0,01
OIEST/0.0/FIX/3.520	EUR	20 000 000	57 883,20	
OIEST/0.0/FIX/3.597	EUR	20 000 000	45 335,80	
OIEST/0.0/FIX/3.617	EUR	55 000 000	128 905,70	
OIEST/0.0/FIX/3.622	EUR	30 000 000	65 340,30	
OIEST/0.0/FIX/3.680	EUR	10 000 000	8 128,70	
OIEST/0.0/FIX/3.681	EUR	10 000 000	7 560,60	
OIEST/0.0/FIX/3.693	EUR	39 225 300	41 860,46	
OIEST/0.0/FIX/3.694	EUR	29 415 562	32 121,79	
OIEST/0.0/FIX/3.745	EUR	20 000 000	6 439,20	
OIEST/0.0/FIX/3.749	EUR	30 000 000	45 565,50	

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/3.755	EUR	20 000 000	26 887,20	
OISEST/0.0/FIX/3.770	EUR	30 000 000	11 857,20	
OISEST/0.0/FIX/3.78	EUR	30 000 000	35 847,60	
OISEST/0.0/FIX/3.791	EUR	20 000 000	22 374,20	
OISEST/0.0/FIX/3.796	EUR	30 000 000	29 413,20	
OISEST/0.0/FIX/3.800	EUR	29 487 334	7 584,14	
OISEST/0.0/FIX/3.805	EUR	30 000 000	26 154,60	
OISEST/0.0/FIX/3.814	EUR	4 930 656	1 851,26	
OISEST/0.0/FIX/3.814	EUR	15 000 000	10 425,00	
OISEST/0.0/FIX/3.827	EUR	35 000 000	-5 343,80	
OISEST/0.0/FIX/3.828	EUR	30 000 000	-2 992,50	
OISEST/0.0/FIX/3.828	EUR	25 000 000	10 457,00	
OISEST/0.0/FIX/3.843	EUR	20 000 000	10 504,00	
OISEST/0.0/FIX/3.845	EUR	23 000 000	3 351,56	
OISEST/0.0/FIX/3.845	EUR	4 929 763	342,62	
OISEST/0.0/FIX/3.847	EUR	30 000 000	14 522,70	
OISEST/0.0/FIX/3.848	EUR	20 000 000	7 166,80	
OISEST/0.0/FIX/3.853	EUR	8 380 429	1 934,29	
OISEST/0.0/FIX/3.854	EUR	18 738 001	2 004,03	
OISEST/0.0/FIX/3.859	EUR	13 798 258	935,52	
OISEST/0.0/FIX/3.863	EUR	11 500 000	1 478,79	
OISEST/0.0/FIX/3.863	EUR	15 772 050	766,36	
OISEST/0.0/FIX/3.865	EUR	20 000 000	-5 959,60	
OISEST/0.0/FIX/3.870	EUR	6 000 000	1 193,94	
OISEST/0.0/FIX/3.873	EUR	20 000 000	3 125,40	
OISEST/0.0/FIX/3.893	EUR	30 000 000	3 689,10	
OISEST/0.0/FIX/3.897	EUR	20 000 000	4 165,20	
OISEST/0.0/FIX/3.899	EUR	30 000 000	5 899,20	
OISEST/0.0/FIX/3.902	EUR	14 342 393	-157,62	
OISEST/0.0/FIX/3.904	EUR	20 000 000	3 346,60	
OISEST/0.0/FIX/3.918	EUR	30 000 000	-13 200,90	
TOTAL Swaps de taux			998 568,09	0,01
TOTAL Autres instruments financiers à terme			998 568,09	0,01
TOTAL Instrument financier à terme			998 568,09	0,01
Créances			647 028,03	0,01
Dettes			-125 198 087,34	-1,82
Comptes financiers			1 212 576 390,13	17,67
Actif net			6 860 936 113,89	100,00

Part GROUPAMA ENTREPRISES ID	EUR	46 543,4610	9 821,62	
Part GROUPAMA ENTREPRISES R	EUR	568 531,659	516,08	
Part GROUPAMA ENTREPRISES M	EUR	265 886,41000	1 079,02	
Part GROUPAMA ENTREPRISES N	EUR	3 760 723,30070	578,66	
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC	EUR	1 549 399,45260	2 354,02	

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ENTREPRISES ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 368 377,75	EUR	29,40	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	1 368 377,75	EUR	29,40	EUR

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA ENTREPRISES

Part IC (C - EUR) Code ISIN : FR0010213355

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 28 mars 2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Monétaires court terme à valeur liquidative variable.

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 397 jours émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. La part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	1 mois
		Pour un investissement de :	10 000 €
Scénarios			1 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 910 €
	Rendement annuel moyen		-0,9 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 943 €
	Rendement annuel moyen		-0,6 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 948 €
	Rendement annuel moyen		-0,5 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 990 €
	Rendement annuel moyen		-0,1 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2024. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 mois
Coûts totaux	51 €
Incidence des coûts annuels*	0,5 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 1 mois
Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,125 % de la valeur de votre investissement par an.	1 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	1 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010213355/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010213355/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA ENTREPRISES

Part IC USDH (C - USD) Code ISIN : FR0014000267

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 28 mars 2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Monétaires court terme à valeur liquidative variable.

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 397 jours émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. La part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	1 mois
		Pour un investissement de :	10 000 \$
Scénarios			1 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 910 \$
	Rendement annuel moyen		-0,9 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 943 \$
	Rendement annuel moyen		-0,6 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 948 \$
	Rendement annuel moyen		-0,5 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 990 \$
	Rendement annuel moyen		-0,1 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2024. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 \$ investis.

	Si vous sortez après 1 mois
Coûts totaux	51 \$
Incidence des coûts annuels*	0,5 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 1 mois
Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 \$
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 \$
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,15 % de la valeur de votre investissement par an.	1 \$
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 \$
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 \$

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	1 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014000267/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014000267/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA ENTREPRISES

Part ID (D - EUR) Code ISIN : FR0010914978

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 28 mars 2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Monétaires court terme à valeur liquidative variable

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 397 jours émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. La part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	1 mois
		Pour un investissement de :	10 000 €
Scénarios			1 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 910 €
	Rendement annuel moyen		-0,9 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 943 €
	Rendement annuel moyen		-0,6 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 948 €
	Rendement annuel moyen		-0,5 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 990 €
	Rendement annuel moyen		-0,1 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2024. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 mois
Coûts totaux	51 €
Incidence des coûts annuels*	0,5 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 1 mois
Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,125 % de la valeur de votre investissement par an.	1 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	1 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010914978/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010914978/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA ENTREPRISES

Part M (C - EUR) Code ISIN : FR0010693051

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 28 mars 2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Monétaires court terme à valeur liquidative variable

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 397 jours émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. La part est réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	1 mois
		Pour un investissement de :	10 000 €
Scénarios			1 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9 910 €
	Rendement annuel moyen		-0,9 %
Défavorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9 943 €
	Rendement annuel moyen		-0,6 %
Intermédiaire*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9 948 €
	Rendement annuel moyen		-0,5 %
Favorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9 990 €
	Rendement annuel moyen		-0,1 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2024. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 mois
Coûts totaux	51 €
Incidence des coûts annuels*	0,5 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 1 mois
Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,125 % de la valeur de votre investissement par an.	1 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	1 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010693051/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010693051/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA ENTREPRISES

Part N (C - EUR) Code ISIN : FR0010288316

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 28 mars 2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Monétaires court terme à valeur liquidative variable

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 397 jours émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. La part est ouverte à tous souscripteurs.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	1 mois
		Pour un investissement de :	10 000 €
Scénarios			1 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9 912 €
	Rendement annuel moyen		-0,9 %
Défavorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9 941 €
	Rendement annuel moyen		-0,6 %
Intermédiaire*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9 947 €
	Rendement annuel moyen		-0,5 %
Favorable*	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9 989 €
	Rendement annuel moyen		-0,1 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2024. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 mois
Coûts totaux	53 €
Incidence des coûts annuels*	0,5 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,0% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 1 mois
Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,30 % de la valeur de votre investissement par an.	3 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	1 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010288316/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010288316/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA ENTREPRISES

Part R (C - EUR) Code ISIN : FR0013278702

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 28 mars 2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Monétaires court terme à valeur liquidative variable

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 397 jours émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. La part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients..

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	1 mois
		Pour un investissement de :	10 000 €
Scénarios			1 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 911 €
	Rendement annuel moyen		-0,9 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 942 €
	Rendement annuel moyen		-0,6 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 948 €
	Rendement annuel moyen		-0,5 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		9 990 €
	Rendement annuel moyen		-0,1 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2024. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 mois
Coûts totaux	52 €
Incidence des coûts annuels*	0,5 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 1 mois
Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,18 % de la valeur de votre investissement par an.	2 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	1 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013278702/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013278702/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Dénomination du produit : GROUPAMA
ENTREPRISES - IC

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 52,63%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 30,93%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)
03/2023 - 03/2024	Intensité carbone (t CO ²)	222	79,91	662,81	58,9
03/2023 - 03/2024	Politique en matière des droits de l'homme (%)	80,06	81,42	94,58	98,59
03/2023 - 03/2024	Note ESG	84,86	80,45	60	100
03/2022 - 03/2023	Intensité carbone (t CO ²)	281	91,73	818,16	53,79
03/2022 - 03/2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	95	95	92,76	98,57
03/2022 - 03/2023	Note ESG	83,04	95,64	60	100

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

Part des investissements durables	30,93%
-----------------------------------	--------

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<p>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</p>	<p>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</p>
<p>21,20</p>	<p>0,06</p>



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	1 238 681,60	1 688 368,33		
		Émissions de GES de niveau 2	197 477,28	201 848,68		
		Émissions de GES de niveau 3	21 075 599,68	22 930 038,27		
		Émissions totales de GES	23 523 318,18	24 820 250,96		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	3 429,40	5 490,63		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	3 229,21	2 354,50		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	10,80	22,56		
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	44,10	2,64			
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,22	0,00			
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés	0,57	1,16		

		ont une incidence négative sur ces zones				
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	69,32	58,01		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	17 496,08	3 207,32		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	21,20	19,59		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,06	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	10,25	2,43		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	30,02	9,20		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
	Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A	
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires)	N/A	N/A		

		d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				
--	--	---	--	--	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	0,15

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	341,57



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/04/2023 au 31/03/2024

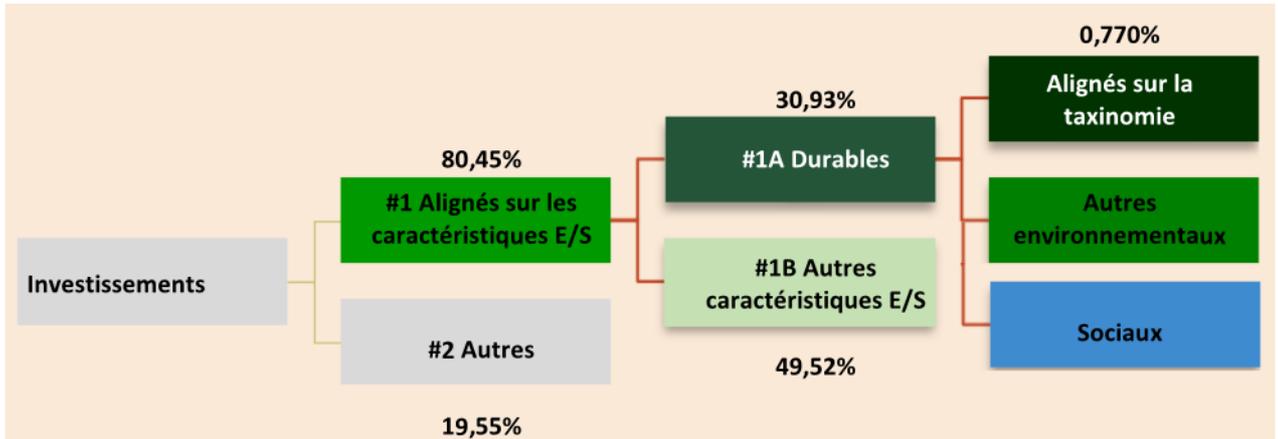
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NEUCP LBP 20230331 20230403 2.87 - 03/04/23	OWNED_NO_GUARANTEE	0.86%	France
NEUCP CNCA 20230404 20230405 2.9 - 05/04/23	BANKING	0.75%	France
NEUCP CNCA 20230405 20230406 2.9 - 06/04/23	BANKING	0.75%	France
NEUCP CNCA 20230403 20230404 2.9 - 04/04/23	BANKING	0.72%	France
NEUCP CNCA 20230427 20230428 2.9 - 28/04/23	BANKING	0.67%	France
NEUCP CNCA 20230510 20230511 3.15 - 11/05/23	BANKING	0.67%	France
NEUCP LBP 20230403 20230404 2.89 - 04/04/23	OWNED_NO_GUARANTEE	0.67%	France
NEUCP LBP 20230405 20230406 2.89 - 06/04/23	OWNED_NO_GUARANTEE	0.66%	France
NEUCP CNCA 20230411 20230412 2.9 - 12/04/23	BANKING	0.64%	France
NEUCP CNCA 20230413 20230414 2.9 - 14/04/23	BANKING	0.64%	France
NEUCP CNCA 20230406 20230411 2.9 - 11/04/23	BANKING	0.63%	France
NEUCP LBP 20230915 20230918 3.64 - 18/09/23	OWNED_NO_GUARANTEE	0.60%	France
NEUCP CNCA 20230425 20230426 2.9 - 26/04/23	BANKING	0.60%	France
NEUCP CNCA 20230426 20230427 2.9 - 27/04/23	BANKING	0.58%	France
NEUCP CNCA 20230418 20230419 2.9 - 19/04/23	BANKING	0.57%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

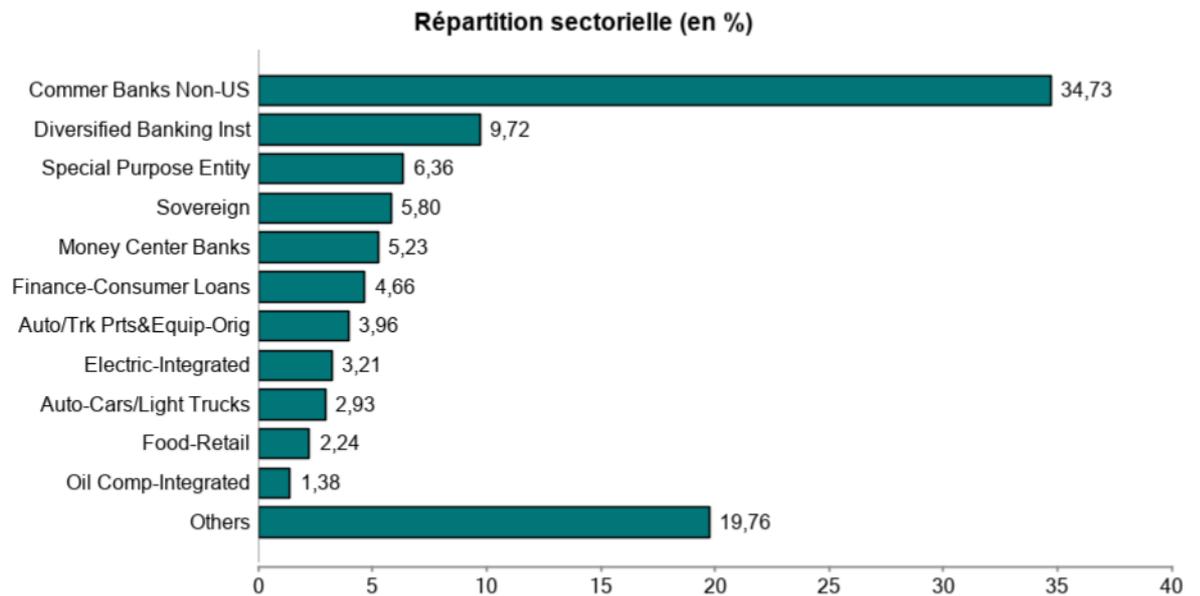
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

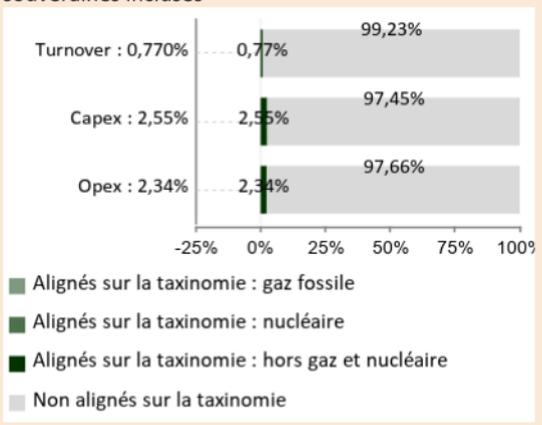
- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

Oui
 Nucléaire **Gaz fossile**
 Non

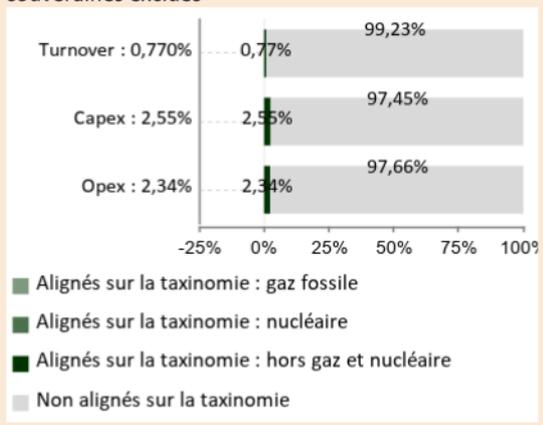
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0,520%
---	---------------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	0,770%
2023	-



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	30,16%
---	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le portefeuille Groupama Entreprises respecte tous les objectifs fixés lors du passage de l'article 8 en 2022. Au 28/03/2024, la note moyenne ESG du portefeuille est de 83 contre un univers à 60, son taux de couverture est de 93% hors liquidités. Le fonds par ailleurs applique les exclusions sur les filières jugées non compatibles avec la politique ESG de Groupama AM (exclusion Charbon, Energies fossiles non conventionnelles et armes controversées). L'intensité carbone est de 229t CO2 contre 663 pour son univers avec un taux de couverture à 92% contre un univers à 59%. Sur les 3 piliers que sont "Environnement", "Social" et "Gouvernance", les scores sont de respectivement 86,82 et 62 vs 60 pour leur univers.

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Loi Energie Climat (LEC)

@@@LEC